

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 9 mai 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI à Marie-Paule MILLASSEAU, Christelle CHASSAGNE à Valérie VOLLAND, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Gérard LEFEVRE à Elmano MARTINS, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 9 MAI 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT À LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMÉRIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2023

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-64-06-2021 votée au Conseil d'Agglomération du 29 juin 2021 ayant pour objet la convention cadre de partenariat triennale (2021-2022-2023) entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Réseau des Professionnels du Numérique (SPN),

Rappel du contexte :

Les entreprises du numérique constituent un écosystème dynamique, deuxième filière d'emploi, et en développement permanent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Cette croissance est confortée par les enjeux et les besoins constants de leurs principaux clients : les mutuelles d'assurances, les administrations présentes localement, les PME/PMI et ETI installées en région.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Niortais a engagé des partenariats afin d'accompagner les acteurs de la filière et leurs projets pour répondre de façon utile et efficace à leurs besoins.

Plusieurs événements marquants pour le territoire ont été mis en œuvre au fil du temps, dans le cadre d'une animation pilotée par la Communauté d'Agglomération du Niortais avec l'apport de partenaires dont le SPN fait partie :

- Salon Niort Numéric (8 éditions + 2 live sessions de Niort Numeric),
- Salon INNN 2022 (Ex : Niort Numeric),
- 2 Job dating par an depuis 2013,
- 6 Hackathons depuis 2015,
- Petits déjeuners thématiques, Afterworks, conférences,
- Réunions thématiques régulières,
- Mise en place de nouvelles formations supérieures,
- Ouverture de l'espace Niort Tech.

Les axes de développement de la filière :

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Niortais se positionne sur quatre axes stratégiques pour maintenir les conditions favorables au développement de la filière numérique sur son territoire :

- 1-Soutenir la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des entreprises de la filière numérique,
- 2-Déployer des conditions attractives pour la création ou la venue d'entreprises de la filière,
- 3-Accompagner le développement des nouvelles formations pour les besoins futurs du secteur,
- 4-Favoriser l'aménagement numérique sur le territoire (locaux spécialisés...).

Le SPN, reconnu Grappe d'entreprises en 2011, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus.

Ainsi, dans le cadre d'une convention triennale conclue (2021-2022-2023), la Communauté d'Agglomération du Niortais et le SPN ont souhaité s'associer et proposer des actions destinées à accompagner la filière sur le territoire.

Les actions proposées :

Ces actions sont de nature à renforcer le travail partenarial entre l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Quatre types d'actions sont proposés et seront conduites par le SPN, en lien avec les besoins du territoire :

- 1-Actions collectives pour les entreprises du territoire : conférences thématiques, cartographie actualisée de la filière Numérique, organisation d'évènement pour le développement des réseaux professionnels, lettre de veille... ;
- 2-Accompagnement individuel des entreprises dans leur projet stratégique de développement ;
- 3-Relais d'information et soutien des actions du territoire en faveur de la filière (relais auprès des réseaux professionnels des actions de Niort Tech, communication, participation au cas par cas aux évènements organisés et notamment implication forte dans l'évènement annuel INNN 2023 en octobre prochain) ;
- 4-Actions prospectives pour anticiper les mutations économiques sur les évolutions futures des secteurs, des territoires et des métiers. Aujourd'hui 3 enjeux majeurs préoccupent les entreprises de service du numérique du territoire : La sobriété Numérique, la Cyber sécurité et l'IA/ Data.

Subvention sollicitée en 2023 par le SPN pour permettre l'application du plan d'action :

Pour permettre l'application du plan d'action 2023 (développé dans l'avenant à la convention cadre 2021-2022-2023 joint à cette délibération), il est proposé de verser une subvention de 45 000 € pour l'année 2023 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique.

La subvention sera versée en deux fois :

- 60% du montant de la subvention 2023 après signature de l'avenant, tel que précisé dans la convention cadre,
- le solde sur présentation du bilan des actions menées au cours de l'année.

Un rapport d'activité de l'année 2023 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et pour mesurer leurs impacts.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'attribution de la subvention de 45 000 €, selon les modalités détaillées dans la délibération, au titre de l'année 2023 au SPN,
- Approuve le plan d'action proposé dans l'avenant à la convention joint,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer l'avenant à la convention,

- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président